



Bruxelles, le 7 février 2023
(OR. en)

5919/23
COR 1
OJ CRP1 5

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

COMITÉ DES REPRÉSENTANTS PERMANENTS (1^{re} partie)

Bâtiment Justus Lipsius, Bruxelles

8 février 2023 (10:00)

CORRIGENDUM N° 1 à L'ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

Les points ci-après sont libellés comme suit:

Points avec débat (II)

Environnement

2. Révision de la directive 2003/87/CE en ce qui concerne la contribution de l'aviation (SEQE aviation)
Analyse du texte de compromis final en vue d'un accord

IC 5440/23 + **ADD 1**

Points sans débat (I)

Marché intérieur et industrie

18. Déclaration ministérielle de l'OCDE sur la conduite responsable des entreprises
Autorisation de signer un instrument non contraignant

5753/1/23 **REV 1**
COMPET



Première lecture



Sur la base d'une proposition de la Commission